

#CAPF Ouverture du cadastre solaire à la consultation

Le cadastre solaire est ouvert à la consultation pour l'ensemble des habitants du Pays de Fontainebleau.



Une société "in sun we trust" a été désignée pour effectuer le cadastre des toitures (orientation, taille, etc...) et met à disposition un site internet pour les habitants.

Vous pouvez donc rentrer votre adresse pour estimer la surface, quelques informations de pente sont demandées et le logiciel permet d'évaluer sur 20 ans la viabilité du projet (pose de panneaux).

Ensuite, vous pouvez décider d'émettre ou non le souhait d'être mis en contact avec un installateur (il n'y a pas de démarche commerciale avant cette dernière étape).

Liens utiles

[Lien vers le site du cadastre solaire de la CAPF](#)

Contact

Démarche lancée et supervisée par la CAPF.